



AVEC LE CHFO : FIERES ET ENGAGÉS POUR UN SERVICE PUBLIC PLUS FORT

Chères et chers Collègues,

Comme vous, nous sommes des Directeurs des Soins qui œuvrons quotidiennement dans nos établissements de santé, en GHT, directions communes, hôpitaux de proximité, CHU, ou instituts de formation.

Nous nous sommes engagés au CHFO car le CHFO est un syndicat libre et indépendant.

Nous défendons un service public hospitalier fort car il est consubstantiel de notre statut. Il n'y a pas de statut s'il n'y a pas de service public !

La crise sanitaire a mis en exergue le rôle central de l'hôpital public dans la réponse aux besoins en santé de la population et a également mis en lumière le rôle déterminant des Directeurs des Soins qu'ils soient en établissements ou en instituts de formation.

Aujourd'hui avec la perte d'attractivité, l'absentéisme, la pénurie des ressources humaines et matérielles, l'hôpital public est malmené et gronde à nouveau le risque d'un démantèlement.

Dans ce contexte, le CHFO défend le maintien de l'hôpital public et il désire ardemment aller plus loin dans la reconnaissance du statut des Directeurs des Soins qui sont une nouvelle fois en première ligne.

Les négociations Ségur ont permis quelques avancées statutaires : convergence de la PFR avec celle des DH, revalorisation des grilles indiciaires et accès à la Hors Échelle A pour les DS hors classe, mise en place d'un 3^{ème} grade de classe exceptionnelle (GRAF) qui ouvre l'accès à la Hors Échelle B et sécurise les parcours des DS en emplois fonctionnels.

Mais le compte n'y est pas au regard des ambitions pour ce corps professionnel et au regard des attentes légitimes de la profession.

Nous sollicitons votre suffrage, pour défendre vos intérêts matériels et moraux, pour continuer à faire évoluer le statut des Directeurs des Soins afin d'obtenir plus de convergence avec les autres corps de direction.

Voter pour le CHFO c'est nous donner les moyens d'aller plus loin dans la défense de vos intérêts, dans la défense de notre statut, dans la défense d'un hôpital public source de cohésion sociale.

LES CANDIDATS du CHFO :



Christine VERGNES
Coordonnatrice
Générale des Instituts
Groupe Hospitalier Nord
Alsace (67)



Alain DUPRÉ
Coordonnateur
Général des Soins
CHS Yonne (89)



Christine SCHLOSSER
Coordonnatrice
Générale des Instituts
EPS Barthélemy DURAND à
Etampes (91)



**Patrice PERRIER-
GUSTIN**
Coordonnateur
Général des Instituts
CHU de Clermont-Ferrand (63)



Anne-Lise CAMIUL
Coordonnatrice
Générale des Soins
Hôpitaux Charles Foix et
Rotschild APHP (75)



Aurélien CADART
Coordonnateur
Général des Soins
CH Calais (62)



Florence GIRARD
Coordonnatrice
Générale des Instituts
CH Usset (19)



**Marie-Hélène
REQUENA**
Coordonnatrice
Générale des Soins
CHU Montpellier (34)

LE CHFO UN SYNDICAT AU SERVICE DES DIRECTEURS DES SOINS

Les Directeurs des Soins font chaque jour la preuve de leur engagement non seulement au service des usagers, mais aussi auprès des professionnels et des étudiants paramédicaux. Dans des conditions d'exercice complexes ils voient trop souvent leur périmètre professionnel évoluer, avec un élargissement et une démultiplication de leurs responsabilités mais aussi un éclatement géographique. Pour tout cela, soyons vigilants à la cohérence raisonnée de nos missions tout en préservant notre identité professionnelle.

La défense du statut et des conditions d'exercice des Directeurs des Soins est pour nous une priorité.

LE CHFO EST À VOS CÔTÉS, DE MANIÈRE TRÈS CONCRÈTE AVEC TROIS OBJECTIFS ASSUMÉS

Être à votre écoute, vous informer sur vos droits et les défendre

C'est le premier rôle d'une organisation syndicale.

Le CHFO a réalisé des fiches techniques sur les éléments importants de la carrière. Elles sont disponibles sur le site www.chfo.org et dans le guide « la carrière du directeur des soins ».

LE CHFO DANS UN NOUVEAU MANDAT RESTERA MOBILISÉ, PUGNACE ET COMBATIF

Nos revendications pour les Directeurs des Soins sont ambitieuses :

- 1. Faire reconnaître les DS comme des directeurs à part entière.** L'objectif sera de refondre le statut des DS dans le cadre d'une discussion plus large sur la fusion des trois corps de direction.
- 2. Faire accéder tous les emplois fonctionnels à la Hors Echelle B** et augmenter le nombre de ces derniers.
- 3. Favoriser le recrutement des DS** en faisant mieux connaître ce métier ; en facilitant l'accès à l'EHESP.
- 4. Améliorer le régime indemnitaire des élèves DS** et leurs conditions de formation à l'EHESP.
- 5. Adapter la formation des futurs Directeurs des Soins aux contraintes de l'exercice professionnel** (exercice multi sites, double fonction de DS d'établissement et d'instituts, élargissement aux logiques territoriales...).
- 6. Faire évoluer le référentiel métier** qui aujourd'hui ne prend pas suffisamment en compte le niveau stratégique et politique, ni la complexité de nos missions.
- 7. Rétablir des Conseillères Techniques et Pédagogiques Régionales** dans toutes les ARS.
- 8. Intégration des primes** dans le traitement indiciaire pour améliorer nos retraites.

**S'abstenir, c'est vous priver du droit d'être représenté,
écouté, défendu.**

**Voter CHFO, c'est nous donner les moyens
de vous soutenir.**